

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE COORDINATION DU 05 JUIN 2025

Présents.es : Catherine, Isa, Jeanne, Claire S, Nathalie, Léonore, Gisèle, Jérémie, Melvin, Tom

PRINCIPALES DÉCISIONS ET INFORMATIONS

Chaudière :

Suite aux infos données par le groupe de travail chaudière, il faut prendre une décision. En plus des subventions classiques (40 % par le fond vert) il est possible d'avoir une subvention supplémentaire de 20 %.

Le coût d'entretien d'une PAC est moindre, il sera plus facile de raccorder la SDF dans le futur avec une PAC, elle peut également faire du froid en été. Il est possible de mettre des panneaux solaire dans le futur pour faire tourner la PAC. Au vu de ces éléments, et dans un soucis de préservation des forêts, la pompe à chaleur est choisie à l'unanimité, même si certain.es regrettent que le projet bois bûche n'ait pas put aboutir.

Emprunt :

Au vu des dépenses à venir (chaudière + SICA), la mairie pourrait prendre un crédit de 100 000€ afin de garder une marge d'investissement en 2026. Le remboursement sur 10 ans coûterait 19000€ d'interets.

La mairie paiera un peu plus les deux premières années, puis deux crédit prendront fin et le taux d'endettement reviendra au niveau actuel.

Le groupe de coordination vote pour un emprunt de 100 000€ sur 10 ans, sachant qu'il sera peut être un peu moins élevé.

Délibération antenne :

Suite aux avis récoltés lors de la dernière réunion et sur le PAD (11 pour, 5 contre, 2 sans avis tranché), le groupe choisit d'abroger la délibération dans un soucis d'apaisement.

Plusieurs membres s'abstiennent de voter car ils n'acceptent pas les méthodes employées par le groupe de personnes qui a demandé cette abrogation.

Affichage photo :

La troisième et dernière photo du projet « l'avenir est à la campagne » a été choisie, elle sera affichée sur le mur de la mairie lors de l'inauguration de l'Été de Vaour.

Accueil famille Bangladesh :

Un message a été envoyé par l'asso « pas sans toit » qui s'occupe d'une famille de 6 personnes sur albi (2 parents, 2 enfants d'âge collège/lycée, 2 enfants d'âge école). Cette famille sera mise à la rue le 12 juin.

La mairie pourrait proposer l'ancien logement d'Odile à la cité du lac, en sachant qu'il est très vétuste et nécessiterait à minima un gros ménage et un coup de peinture.

La mairie ne ferait pas payer de loyers.

Catherine va contacter les assos pour leur dire que la mairie propose ce logement, idéalement provisoirement, sans prendre la famille en charge. En précisant bien que la situation n'est pas idéale. Il faudra qu'une asso s'occupe du suivi (scolarisation, transports,etc).

Il y a moyen de trouver des transports grâce au groupe de covoiturage, d'organiser des cantines de soutien à atmosphère. La scolarisation des deux enfants les plus jeunes pourrait aider à maintenir les classes de Vaour ouvertes.

Visite PMI :

Jeudi matin a eu lieu une visite du grand chalet de Fontbonne pour éventuellement y faire une MAM. Mme Carensac de la PMI et les deux assistantes maternelles ont beaucoup apprécié les lieux. Des travaux sont à prévoir, qui seraient assumés par la mairie de Penne, pour une ouverture dans deux ans. Le projet de Fontbonne doit être rentable et va donc faire payer un loyer non négligeable, les assistantes maternelles proposent donc de créer une association à laquelle les autres mairie concernées pourraient verser des subventions. La 4C pourrait également participer financièrement.

Contamination eau :

Le problème est réglé, les agents de la mairie ont très bien anticipé le problème en remettant du Chlore avant l'orage.

Comment la communication se fait avec les habitants dans ce genre de situation ? Certaines personnes qui ne reçoivent pas la newsletter et ne sont pas sur telegram n'ont pas été prévenues.

Il faudrait un protocole pour ce genre de situation comme pour le Plan Communal de Sauvegarde, afin que la communication aille plus vite et que personne ne soit oublié. Une réunion sur le PCS aura lieu le 4 juillet à 18h à la mairie.

PROCHAINE RÉUNION DE COORDINATION

Le jeudi 19 juin à 17h